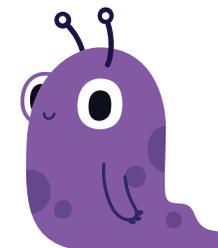


Projet Pédagogique 2023
Service Périscolaire
Commune de Millery

LE PROJET PEDAGOGIQUE



QU'EST CE QUE LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU PÉRISCOLAIRE DE MILLERY ?

Notre projet pédagogique est le document qui décline du projet éducatif de la commune dans le cadre de notre accueil collectif de mineurs (ACM).

En lien avec ce projet éducatif, il précise la démarche pédagogique de notre équipe.

Ce projet pédagogique est l'un des points essentiels de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Il doit exister dans chaque structure d'accueil afin d'organiser et de structurer l'activité mise en place.

Il a été élaboré par le responsable de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique. Il énonce la manière dont on accueille l'enfant et permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Il a été conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et servira de référence tout au long de l'année.

L'équipe pédagogique dispose ainsi d'un document de référence, dans le but de coordonner son action et de rester cohérent.

Le projet pédagogique est vivant, ce qui signifie qu'il est amené à évoluer chaque année en lien avec les COPIL PEDT mais aussi avec les évaluations de fin d'année.



NOTRE PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE (P.E.D.T.)

Le projet éducatif s'articule autour des 4 valeurs éducatives socles inscrites dans le P.E.D.T. de la commune :

- S'épanouir et se construire
- Se détendre et respecter le rythme de l'enfant
- Vivre ensemble en favorisant le respect et le partage
- Découvrir et s'ouvrir aux autres et au monde

Ces 4 valeurs s'articule autour de 3 axes thématiques qui sont au centre des activités proposées par la commune :

- Le développement durable
- La culture et l'ouverture sur le monde
- La découverte et la pratique du sport



FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

LA MATERNELLE DÉCLARÉE "ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS"

Sur la maternelle, l'accueil périscolaire est reconnu et contrôlé par l'État. Il est soumis à la réglementation de la jeunesse et des sports et subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales.

L'accueil est déclaré auprès des directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) et de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

Ces services contrôlent notre ACM en ce qui concerne :

- La mise en place
- Le respect de la réglementation en vigueur

Ainsi nous devons respecter un taux d'encadrement qui est de 1 animateur pour 14 enfants.

Ce taux d'encadrement doit être assuré par une équipe respectant un quota de diplômé :

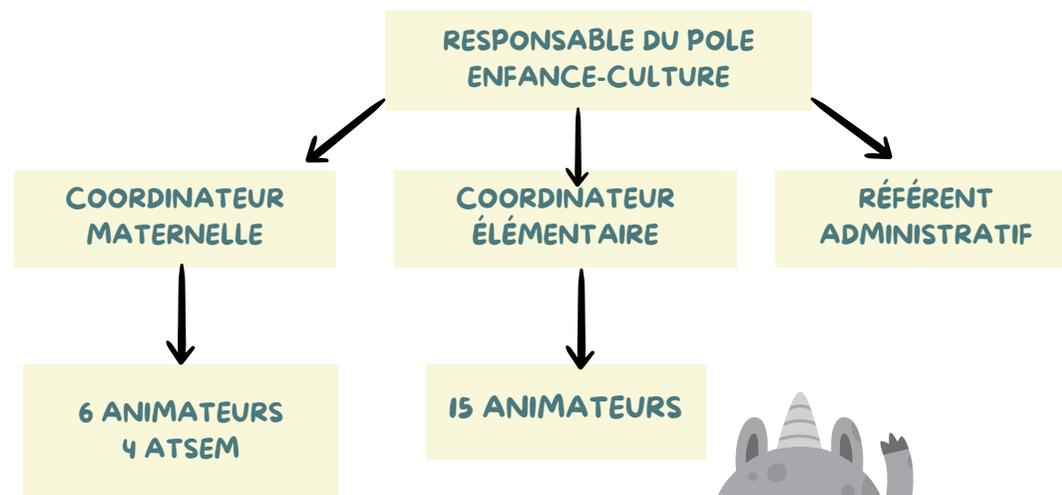
- 50% au moins d'animateurs titulaires d'un des diplômes, titres ou certificats de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueil de loisirs ou agents de la fonction publique territoriale exerçant dans le cadre de leur mission ou relevant des corps d'emploi précisés à l'arrêté du 9 février 2007.
- 30% au maximum de « stagiaires » – personnes qui effectuent un stage pratique dans le cadre de la préparation du BAFA ou de l'un des autres diplômes ou titres permettant d'exercer les fonctions d'animation.
- 20% au maximum d'animateurs « sans qualification ».

L'ÉLÉMENTAIRE, UN SERVICE DE MAIRIE

L'accueil périscolaire n'est pas déclaré ACM mais est lui aussi considéré comme un service de mairie. La commune doit aussi appliquer une réglementation avec la présence d'un P.E.D.T..

Pour l'accueil élémentaire, nous devons respecter un taux d'encadrement d' 1 animateur pour 18 enfants maximum.

Le quota de personnel diplômé ne s'applique pas sur cet accueil.





école
maternelle
du sentier

**Accueil
périscolaire
7:20 - 8:15**



JOURNÉE TYPE

**Pause
méridienne
11:15 - 13:15**



**Accueil
périscolaire
16:15 - 18:30**

école
élémentaire
Milfleurs

**Accueil
périscolaire
7:20 - 8:20**



**Pause
méridienne
11:30 - 13:30**



Jusqu'à 17:30
Gouter et activités préparées
17:30 - 18:30
Activités libres

**Accueil
périscolaire
16:30 - 18:30**

école
St-Vincent

**Accueil
périscolaire
7:20 - 8:20**



**Pause
méridienne
11:45 - 13:30**

Aide aux devoirs les lundi et
jeudi soirs





LES TEMPS D'ACCUEILS

LE FONCTIONNEMENT

Le matin est un temps d'accueil avec activités libres. Les enfants arrivent petit à petit dans un environnement calme pour se réveiller en douceur ou terminer leur petit déjeuner. L'équipe d'animation accueille et est à l'écoute des parents et des enfants.

La pause méridienne est divisé en 2 services. Les enfants sont répartis par classe et vont manger au restaurant scolaire. Ils ont aussi la possibilité de se dépenser et se détendre avant la reprise de l'école. Sur ce temps d'accueil, l'équipe d'animation veille à la sécurité et l'encadrement des enfants. L'équipe propose également des micros activités pour animer ce temps (jeux de ballon, course, ...)

L'accueil du soir fonctionne en 2 parties :

La première jusqu'à 17h30 commence par un temps de goûter. Après cela, l'équipe propose et anime un temps d'activité avec les enfants. Les parents n'ont pas la possibilité de récupérer leurs enfants avant 17h30. La seconde entre 17h30 et 18h30 est un temps d'activités libres. Les enfants ont accès au matériel pédagogique (feuilles, jeux). Les parents ont la possibilité de récupérer leurs enfants à tout moment.

LES LOCAUX DISPONIBLES

Les accueils périscolaires s'organisent autour de nombreux locaux municipaux. Les animateurs et leurs groupes d'enfants peuvent être amenés à utiliser ces locaux en fonction des animations proposées.

Maternelle du Sentier (lieu d'accueil : salle Mill'Activités) :

- Le matin : La salle Mil'Activités
- Le temps méridien : La salle Mil'Activités, l'école maternelle, le restaurant scolaire.
- Le soir : La salle Mil'Activités, l'école maternelle. Le temps d'une activité particulière la bibliothèque municipale, le gymnase et le dojo peuvent être utilisés.

Élémentaire Mill'Fleurs :

- Le matin : La salle Ninon Vallin, les salles périscolaires, l'école élémentaire
- Le temps méridien : Les salles périscolaires, l'école élémentaire, la salle Ninon Vallin, le gymnase, le dojo, le restaurant scolaire
- Le soir : Les salles périscolaires, la salle Ninon Vallin, la bibliothèque municipale, l'école élémentaire.

Ecole St Vincent :

- Le temps méridien : la cour de l'école, les salles de classes et le gymnase.



NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE RÔLE DE NOS ANIMATEURS

L'équipe pédagogique est au contact direct des enfants, des familles et des différents acteurs de la structure, c'est pourquoi il lui est demandé d'adopter une posture exemplaire. L'attitude attendue passe par une maîtrise de son langage, de son comportement et de sa tenue tout en restant en adéquation avec sa fonction exercée.

L'enfant étant au centre de notre travail, l'animateur est disponible et à son écoute afin de respecter son rythme et ses besoins.

L'animateur est garant de la sécurité morale, physique et psychologique de l'enfant.

L'animateur propose des activités en lien avec le projet pédagogique et en est moteur, c'est pourquoi il les prépare et les anticipe (matériel, aménagement, rangement...) tout en s'adaptant à son public (nombre d'enfants, âge, difficultés...).

L'animateur veille au respect des règles de vie de la structure (les faire respecter et les respecter) et participe à la bonne tenue du matériel et à la propreté des lieux.

L'animateur travaille en équipe, il est initiateur d'idées mais aussi à l'écoute de celles des autres afin de pouvoir instaurer un dialogue constructif et permettre d'"avancer ensemble".

NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



LE TEMPS DE TRAVAIL DES ANIMATEURS

Au sein de la structure l'animateur est amené à travailler sur 3 temps d'accueil différents (le matin, le midi, le soir) mais aussi sur les 3 groupes scolaires (école du Sentier, école Mill'Fleurs, école St Vincent).

Dans son temps de travail, l'animateur est amené à participer à plusieurs temps de réunion définis. Ces réunions permettent entre autre des temps d'échanges mais aussi de créer une dynamique de groupe.

Les réunions de BILAN (1h par période):

Chaque animateur a des temps de réunion BILAN permettant de faire le point avec l'équipe pédagogique sur le fonctionnement des service, l'organisation, les besoins et les difficultés rencontrées mais aussi d'avoir un suivi des enfants.

Les réunions d'échange de pratique (1h par période):

Des temps d'échange de pratique ont aussi lieu tout au long de l'année permettant ainsi à l'équipe pédagogique d'aborder des points spécifiques au métier d'animateur (PAI, projets d'animations, méthode d'animation...).

Les réunions de préparation (3h par période):

Si un animateur est amené à travailler le soir, il participe aux réunions de préparation. C'est au cours de ces réunions que sont mises en place les activités de la prochaine période en adéquation avec un thème qui est lui aussi discuté. Pour cela, chaque animateur doit remplir une fiche d'activité lui permettant d'avoir une réflexion globale sur celle-ci (les objectifs, le matériel à préparer, la mise en place et le bilan). Ces fiches permettent aussi de donner aux animateurs une vision plus professionnelle de l'animation. C'est aussi au cours de ces réunions que l'équipe pédagogique échange sur les activités passées et le fonctionnement de l'accueil du soir.

L'animateur, étant acteur de l'organisation de la structure, est aussi amené à participer à l'élaboration des différents projets ainsi qu'à la mise en place de différents évènements.

Des formations ont lieu chaque année pour permettre à l'équipe pédagogique de renforcer ses compétences.

LES AXES PÉDAGOGIQUES

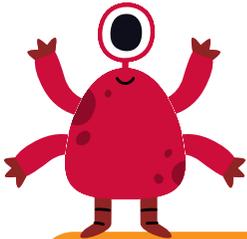
FAIRE GRANDIR L'ENFANT ...

- ... En proposant des activités ludiques et adaptées
- ... En installant un cadre d'épanouissement et sécurisant pour l'enfant

DÉCOUVRIR LE MONDE QUI M'ENTOURE ...

- ... En mettant en place et en participant à des événements (ponctuels ou réguliers) tout au long de l'année
- ... En pérennisant et renforçant la collaboration avec les différentes associations et intervenants
- ... En favorisant la découverte de la ville et de son environnement
- ... En mettant en avant le développement durable sur tous les temps périscolaires
- ... En proposant des activités variées et originales
- ... En mangeant de nouvelles chose

3 GRANDS AXES PÉDAGOGIQUES



APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE ...

- ... En mettant en place de activités coopératives
- ... En partageant des moments de vie

**... EN PROPOSANT DES
ACTIVITÉS LUDIQUES ET
ADAPTÉES**

- En laissant le choix à l'enfant
- En respectant son rythme (bulle d'air ...)
- Avec des activités manuelles pour aider au développement de sa motricité fine
- Avec des activités sportives pour découvrir son corps et ses limites
- En l'aidant à accroître sa culture autour de nouvelles choses
- En favorisant la créativité



**FAIRE GRANDIR
L'ENFANT ...**



**... EN INSTALLANT UN CADRE
D'ÉPANOUISSEMENT ET
SÉCURISANT POUR L'ENFANT**

- En décorant les lieux pour permettre une appropriation des lieux (photos, dessin ...)
- Avec la mise en place de règles de vie commune
- En créant des petits rituels (attendre tout le monde pour manger ...)
- Avec une équipe d'animation bienveillante et à l'écoute
- En installant un dialogue de confiance avec les familles
- En ayant une équipe constante et disponible
- En poussant la responsabilisation des enfants (choisir seul son repas à la cantine, participer à l'entretien des locaux ...)
- En rendant l'enfant acteur pour augmenter sa confiance en lui



... EN PARTAGEANT DES MOMENTS DE VIE

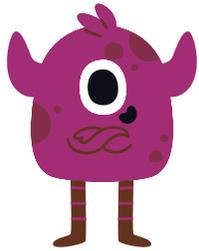
- mettant en avant la politesse
- respectant les règles de vie
- respectant l'adulte
- permettant de cohabiter ensemble
- en prenant soin du matériel
- favorisant le partage et la bienveillance

APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE ET LA SOLIDARITÉ ...

... EN METTANT EN PLACE DE ACTIVITÉS COOPÉRATIVES

- permettant une acceptation des autres
- développant la tolérance et le respect de l'autre
- priorisant l'entraide et la solidarité
- s'appuyant sur l'écoute
- permettant l'intégration





... EN FAVORISANT LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE ET DE SON ENVIRONNEMENT

- En se déplaçant à pied pour les trajets jusqu'au restaurant scolaire
- En organisant des activités et des temps en dehors des bâtiments périscolaire (chasse au trésor, course d'orientation...)

... EN MANGEANT DE NOUVELLES CHOSES

- Avec des repas à thèmes
- Avec des repas locaux et de saison
- En mettant en place des repas mystère
- En proposant des activités autour du goût

... EN PÉRENNISANT ET RENFORÇANT LA COLLABORATION AVEC LES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS ET INTERVENANTS

- En permettant aux associations de la commune de venir récupérer les enfants sur les temps périscolaires (judo, danse, ...)
- En faisant intervenir des associations et bénévoles certains jours de la semaine auprès des enfants (Lire et Faire Lire, musique, MEJC)
- En développant l'implication des parents sur les temps périscolaires (présentation de métiers, d'origine, de culture...)
- En développement de nouvelles collaborations et de nouveaux échanges avec certains acteurs du territoire (Citrouilles potager du Garon, cœur octobre rose espace vert...)
- En favorisant les liens intergénérationnel

... EN PROPOSANT DES ACTIVITÉS VARIÉES ET ORIGINALES

- 1 thème original par période
- 1 activité par animateur et par jour

DÉCOUVRIR LE MONDE QUI M'ENTOURE ET ÊTRE ACTEUR DE SON TERRITOIRE ...

... EN METTANT EN PLACE ET EN PARTICIPANT À DES ÉVÉNEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- en lien avec le restaurant scolaire (1 jour, 1 couleur, porte ouverte de la cantine...)
- en lien avec la M.E.J.C. de Millery (Carnaval...)
- en lien avec les écoles et les associations de parents d'élèves (Kermesse, Bol de riz...)
- en lien avec la municipalité (Octobre Rose, le 8 décembre, la farandole de la paix, le Quai du départ ...)
- en lien avec les 3 accueils périscolaires de la commune (spectacle et fête de fin d'année, décoration du sapin de Noël)

... EN METTANT EN AVANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR TOUS LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

- En proposant des activités sur le tri, le futur des déchets, le jardinage...
- En incitant les enfants à trier leurs déchets au restaurant scolaire mais aussi après les temps de goûter grâce à la mise en place de poubelles adaptées.
- En favorisant l'utilisation de matériel de récupération
- En sensibilisant au gaspillage
- En sensibilisant les enfants à la nature et aux saisons.



FONCTIONNEMENT GLOBAL (INCLUANT LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ENFANTS)

- A travers la mise en place de la météo des émotions
- En amenant les enfants à évaluer les activités proposées
- A travers des indices qualitatifs et quantitatifs en lien avec le PEDT

ÉVOLUTION, PROGRÈS DES ENFANTS

- Augmenter l'autonomie.
- Réussir à rester motivé autour de projets et participer
- Respecter les règles de vie
- A travers des indices qualitatifs et quantitatifs en lien avec le PEDT

L'ÉVALUATION DU PROJET

ÉVOLUTION, PROGRÈS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Grâce à la mise en place de formations.
- Avec la mise en place d'entretiens professionnels.
- La mise en place de projets portés par l'équipe.
- A travers des indices qualitatifs et quantitatifs en lien avec le PEDT

IMPACT AUPRÈS DE LA COMMUNE

- En pérennisant les partenariats existants
- En développant de nouveaux partenariats ou ceux déjà existants
- En participant à des événements sur le territoire de la commune

FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Parvenir à fidéliser l'équipe d'animation d'une année sur l'autre
- La tenue régulière de réunions bilan avec l'équipe en place
- A travers des indices qualitatifs et quantitatifs en lien avec le PEDT



IMPACT AUPRÈS DES FAMILLES

- Réussir à augmenter l'implication des familles sur les temps périscolaires
- Améliorer la communication auprès des usagers les usagers
- A travers des indices qualitatifs et quantitatifs en lien avec le PEDT